



# LE BULLETIN

## Le patrimoine : une priorité.

Nous avons eu l'agréable surprise de lire dans le dernier bulletin municipal, que M. le maire faisait de la mise en valeur du patrimoine un domaine privilégié pour les prochaines années. Villevieille est un site exceptionnel quand à la richesse de son patrimoine. Nous le disons et l'écrivons depuis plus de quinze ans. **Nous sommes heureux de voir que ce qui était considéré comme une utopie devient une priorité.** Nous continuerons nos activités comme par le passé. L'intérêt pour le patrimoine va croissant, les trois monuments communaux ouverts, à notre initiative pour la journée du patrimoine ont vu défiler 250 visiteurs en quatre heures, nous y reviendrons en détail.

## Les fouilles des terriers :

Une nouvelle et en principe dernière campagne a eu lieu en juillet. Là aussi le public est resté fidèle aux visites organisées les jeudis de juillet par M Monteil, archéologue en charge des fouilles. Cette année les archéologues nous ont montré des opérations de restauration des objets découverts sur le site.



Une vue sur les objets en cours de classement et de restauration. Les objets découverts sur le site et stockés par les services archéologiques occupent un volume de 25 m3 environ.

## Après les Fouilles.

Nous avons rencontré M Monteil , il nous a demandé notre concours pour appuyer ses démarches en faveur de la mise en valeur des découvertes archéologiques.

- création d'un jardin archéologique, avec reconstitution des vestiges des deux villas fouillées, construction d'un abri léger pour protéger les mosaïques sur le site.

- montage d'une exposition d'une partie des objets découverts à Villevieille. Cette exposition resterait un an au château, M De Beauregard mettant à disposition plusieurs salles à cet effet, ensuite elle sera visible à Nîmes, au musée d'archéologie.

- création d'une salle d'exposition à Villevieille, permettant d'accueillir de façon permanente l'essentiel des découvertes.

- Publication des résultats des fouilles.

Nous avons déjà contacté le conseiller général et président de la communauté de communes M. Valette qui nous a indiqué que ni le département ni la communauté de communes n'ont de fonds réservés à ces opérations.

Par ailleurs nous avons préparé un dossier regroupant les divers thèmes patrimoniaux de Villevieille, ce dossier va être remis par M Pierre Clément Historien et écrivain, au service compétent du conseil régional. (Fouilles des Terriers, terrain de la Costerelle, Fontbousse).

Le projet cimetière avance, la subvention demandée n'a pas été obtenue. Le conseil municipal a décidé de vendre une bande de terrain de 200m<sup>2</sup> à M Lapierre, lui permettant un accès à la voie publique, cette parcelle sera inconstructible. Le produit de la vente permettrait de financer l'aménagement du cimetière, l'impluvium et le four resteront apparents, les services de l'archéologie ont donné leur accord. Nous avons demandé à la municipalité, que dans le futur des fouilles soient organisées sur le terrain initialement prévu pour l'extension du cimetière.

La municipalité envisagerait dans la mesure de ses moyens l'achat de la maison Gervais, pour une extension des bâtiments administratifs, création d'un commerce etc... Nous avons demandé qu'une salle d'exposition fasse partie du projet. Le maire émet des réserves liées au coût d'une telle opération. Nous sommes favorables à l'utilisation d'une partie du terrain des terriers, le long du chemin de la Truque pour réaliser l'ensemble de ces projets au cas où l'achat de la maison Gervais s'avèrerait trop onéreux. Nous avons toujours demandé que ce terrain reste propriété communale, nous ne sommes pas opposés à son utilisation après les fouilles, pour des réalisations publiques.(Terrain de jeu pour les enfants, parc pour tous, et pourquoi pas un bâtiment communal).

## Le terrain de la Costerelle.

Un nouveau projet de lotissement a été déposé en avril 2005. A ce jour il est toujours à l'étude. Nous avons toujours été opposés à ce projet, surtout s'il n'était pas précédé de fouilles exhaustives. Ce terrain est considéré par les archéologues comme essentiel à la compréhension de notre histoire. De plus il est proche du centre historique. Une pétition contre ce lotissement a reçu de nombreuses signatures Une des raisons majeures de cette opposition était la dangerosité liée aux nombreux passages de voitures et de camions sur les boulevards, ils ont été réalisés par des remblais de matériaux ce qui les rend très fragiles. Le boulevard du couchant s'est d'ailleurs écroulé il y a quelques années au passage d'un camion. **Nous considèrerions que le classement de ce terrain en zone non constructible serait un signal très fort, de la part de la municipalité, de sa volonté de mise en valeur du patrimoine.**

## **L'aménagement du centre ancien et du terrain des Aires.**

Nous avons encore proposé de nous associer au projet, sans succès à ce jour. Le maire dit que nous sommes encore dans la phase diagnostic. Des relevés ont été faits cette année pour repérer, les réseaux. C'est un préalable normal avant des travaux de cette importance.

Pour le terrain des Aires, nous sommes opposés à son utilisation en parking, même partielle. **Ce site est trop important pour le réserver à l'automobile ou aux bus.** Il existe suffisamment de possibilités de stationnement ailleurs. Les touristes peuvent marcher un peu, ils auront ainsi l'opportunité de visiter notre village. Nous proposons d'offrir quelques arbres pour la création du jardin.

Les lavandes du « Fer à cheval » sont fatiguées. C'est notre association qui avait aménagé cet espace. Nous procéderons à leur remplacement.

## **La journée du patrimoine.**

Nous avons une fois encore organisé la visite de trois monuments : la tour de l'horloge, le temple avec les mosaïques romaines extraites du terrain des terriers, l'église avec les tableaux restaurés et mis en place. Malgré quelques petits détails regrettables et indépendants de notre volonté (escalier de la tour sale et mal éclairé, meubles bancals au temple devant une mosaïque, absence d'éclairage à l'église), nous avons rencontré un franc succès : 250 entrées sur l'ensemble des monuments en quatre heures.

Nous reprendrons donc cette initiative. Mais pour assurer un meilleur fonctionnement, nous comptons réaliser un dépliant relatant l'historique des sites à visiter et un plan. Nous intégrerons dans le parcours l'ensemble des points remarquables de notre village, en espérant que la liste s'allonge au fil du temps :

Le lavoir et la source restaurée de la Font-ronde.

L'impluvium et le four potier qui seront dans le futur cimetière.

Le jardin archéologique.

Le jardin des Aires et la vue sur les Cévennes et la vallée du Vidourle.

Le site néolithique de Font-Bouisse, village et urnes creusées dans le roc.

La Tourille et le bois attenant qui devraient devenir propriété communale.

Le parcours des Capitelles etc...

## **Pondres, la carrière, Champion.**

Nos sujets sont récurrents mais les évolutions sont très lentes. Le projet d'aménagement du château de Pondres et de la construction de Champion ont avancé, les enquêtes publiques ont été favorables, les demandes de permis sont en cours. Nous sommes intervenus pour souligner l'importance archéologique de cette zone.

Nous souhaiterions que le groupe Carrefour puisse faire du mécénat en faveur de l'archéologie,

- mise en valeur de vestiges si l'on en découvre lors de fouilles préalables aux réalisations,

-financement de la salle d'expo etc...

Ce groupe est suffisamment puissant pour pouvoir faire un geste à l'occasion de son installation sur notre commune. Nous l'avons précisé lors de nos rencontres avec les autorités.

Un groupe, Pro-roc, veut exploiter la carrière, nous répétons notre opposition à ce projet, confortée par une pétition rassemblant presque la totalité des riverains, nous avons demandé au maire qui est l'autorité décisionnaire de refuser le permis d'exploiter, il est incompatible avec la préservation du site de Font-Bouisse, et avec l'évolution future de la zone. **Ici aussi, le refus de la réouverture montrerait une véritable détermination de protection du patrimoine.**

## **A propos de Font-Bouisse et de notre sortie annuelle.**

Nous avons déjà mentionné l'importance que nous attachions à ce site. M Monteil archéologue en charge des fouilles du terrain des terriers, nous a confirmé le caractère international de ce village qui a donné son nom à cette civilisation. Il a réitéré son souhait de voir ce site passer sous le contrôle des services officiels de l'archéologie.

Il serait souhaitable qu'un accord soit trouvé avec les propriétaires pour que ce site soit exploité et ouvert à la visite comme celui de Cambous que nous avons visité lors de notre sortie faute de pouvoir visiter Font-Bouisse. Nous espérons pouvoir organiser prochainement une visite de ce site.



**Cambous**



**Font-Bouisse**

## **Les perspectives.**

Le PLU est toujours en cours, il a été retardé par les formalités liées à Pondres. Nous prenons acte des intentions du conseil municipal de concilier développement et mise en valeur du patrimoine.

## **Le site ASSV.**

Notre trésorier, Hansjörg Klein, se dévoue et passe de longues heures à tenir à jour ce site. Vous pouvez le consulter régulièrement, il est le reflet de notre activité. Vous pouvez y consulter en particulier, les comptes rendus des rencontres avec les autorités ou les courriers importants, que je rédige en accord avec les membres du bureau.

**Vous pouvez me faire vos remarques et suggestions à mon adresse email : [zrino@wanadoo.fr](mailto:zrino@wanadoo.fr) ou au siège: ASSV Rino Zanello. 9 bd de l'Aube.**

Il reste quelques exemplaires du livre de Pierre Hinnen, « **A propos de Villevieille** » vous pouvez vous les procurer au siège de l'association.

**Vous pouvez : Communiquer votre adresse email à : [klein.hansjoerg@wanadoo.fr](mailto:klein.hansjoerg@wanadoo.fr) .**

**Consulter notre site : <http://www.assv-villevieille.com/>**

La communication serait plus rapide et moins onéreuse grâce à Internet, lors de l'AG nous demanderons si nous pouvons supprimer l'envoi du bulletin papier à ceux qui ont un email. Le bulletin est distribué à tout le village avec des publicités, ceux qui refusent la publicité ne le recevront pas.

**Pensez à régler vos cotisations : 16 euros, elles facilitent nos activités. Merci.**